

Le sieur Le Gentil est un impudent ... Quel barbouillon !

écrivait Pierre Poivre en 1782

=====

Par Jean-Paul Morel

L'astronome Le Gentil victime de la malchance.

L'astronome Le Gentil est resté dans l'histoire de l'astronomie comme le scientifique contre qui le sort s'est acharné. Voici en deux mots l'histoire de cette malchance. Il s'embarque en mars 1760 pour l'Océan indien afin d'y observer dans de bonnes conditions le passage de Vénus devant le soleil que l'on savait devoir arriver le 6 juin 1761. Après une escale à l'Isle de France, il poursuit sur Pondichéry, lieu favorable pour observer l'éclipse, mais, arrivé sur les côtes de l'Inde, le vaisseau dut faire demi-tour en raison de la guerre survenue entre la France et l'Angleterre. Le Gentil qui n'avait pu débarquer se retrouva en pleine mer sur un vaisseau cinglant vers l'Isle de France le jour de la fameuse éclipse. L'observation du phénomène fut perturbée par les mouvements du bateau, et Le Gentil n'obtint aucune mesure astronomique intéressante.

Un autre passage de Vénus devant le soleil devait se reproduire le 3 juin 1769 ; malgré les huit années à patienter, Le Gentil décida de demeurer dans l'Océan indien jusqu'à cette date. En attendant le grand jour, il fit différentes recherches à l'Isle de France, à Madagascar, à Manille et à Pondichéry où il se trouvait le jour de l'éclipse. Mais au moment où il pointait ses instruments pour observer l'occultation naissante, un nuage vint s'intercaler devant son objectif, il ne put réaliser aucune observation du phénomène tant attendu. On ne s'étonnera pas d'apprendre que son moral en prit un coup, et qu'il fut plusieurs mois avant de pouvoir se décider à rentrer en France. C'est ainsi qu'il arriva à l'Isle de France le 16 avril 1770 dans un état psychologique encore fragile, et soudain pressé de trouver un passage pour regagner la France.

Quand le mauvais sort s'acharne.

Le Gentil a publié le récit de ses onze années et demie passées hors de France dans *Voyage dans les Mers de l'Inde, fait par ordre du Roi, A l'occasion du Passage de Vénus, sur le Disque du Soleil, le 6 Juin 1761, et le 3 du même mois 1769*. Le premier tome fut édité en 1780, le second en 1781. Dans le premier tome, il s'étend sur les tracasseries dont il estime avoir été victime à l'Isle de France alors qu'il lui fallait trouver un embarquement pour retourner en France¹. Une première fois il put embarquer sans aucun problème sur le vaisseau *l'Indien*², mais, suite à un ouragan survenu lors de l'escale à l'île Bourbon, *l'Indien* se retrouva à son point de départ à l'Isle de France, totalement démembré, incapable de reprendre la mer.

Rares étaient les vaisseaux qui, en route pour l'Europe, faisaient escale au Port-Louis à ce moment, aussi Le Gentil fit-il tout son possible pour trouver son passage sur un des deux vaisseaux français, armements particuliers de retour de Chine, qui se présentèrent au Port-Louis en escale sur leur retour en France. Malgré ses démarches auprès des commandants des deux vaisseaux, malgré ses demandes insistantes auprès du gouverneur Desroches et de l'intendant Poivre, rien n'y fit. Le Gentil n'obtint pas son passage, et dut son salut au bon vouloir du commandant d'un vaisseau espagnol en escale à l'Isle de France avant de regagner Cadix. Après d'interminables précisions sur les raisons de sa rancune contre les administrateurs Poivre et Desroches, et contre les capitaines des deux vaisseaux de Chine, Le Gentil termine son récit sur une autre récrimination : à l'Isle de France, on lui aurait égaré, voire subtilisé des caisses contenant une importante et précieuse collection d'objets d'histoire naturelle.

¹ Nous reproduisons l'extrait de l'ouvrage concernant cet épisode (Base docu => en 1770)

² Un petit désagrément cependant, l'embarquement eut lieu le 9 novembre, mais, retenu par le manque de vent, *l'Indien* ne put appareiller que le 20 au soir, et fut rendu dans la rade de St Denis le 21 à 15 h. Soit onze jours d'attente pour une traversée d'une vingtaine d'heures !

Toujours dans le même ouvrage, Le Gentil reproduit la lettre du ministre auprès de qui, à son retour, il s'était inquiété de la disparition de ses caisses. Dans cette lettre, le ministre lui fait part de la réponse qui lui a été faite par l'intendant de l'Isle de France, Maillart-Dumesle questionné à ce sujet. Le successeur de Poivre avait répondu que ces caisses avaient été déposées chez Poivre lors du triste retour au Port-Louis du vaisseau *l'Indien*, on conseillait donc à Le Gentil de s'adresser à Poivre qui devait être au courant de ce qu'il était advenu de ses caisses. Le Gentil arrête là son récit, il ne dit rien d'une relation quelconque avec Poivre à ce sujet.

L'année suivante, Le Gentil publie le deuxième tome de son ouvrage où, sous couvert de s'intéresser aux productions de l'Isle de France, il s'en prend insidieusement à Poivre, en soutenant avec maintes développements que les cultures d'épices n'ont aucun avenir à l'Isle de France.³

Pierre Poivre n'apprécie pas les écrits de Le Gentil

Bien sûr, Poivre prit connaissance de l'ouvrage, et fut informé du soupçon que Le Gentil faisait peser sur lui de s'être approprié sa collection d'histoire naturelle. Il aborde deux fois le sujet dans sa correspondance avec Jean Marie Galles.⁴

Ce 18 décembre 1781. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles

Au reste notre ami [Céré] m'envoie les détails les plus satisfaisants sur le succès le plus complet de nos plants d'épicerie, non seulement dans le jardin du Roi, mais chez tous les colons des différents quartiers de l'île qui les cultivent. Ces détails d'un cultivateur chargé en chef de la chose, qui vient de parcourir l'île pour voir par ses propres yeux, sont plus croyables sans doute que l'assertion aventurée du sieur Le Gentil qui n'a rien vu, rien pu voir. Il faut que je vous raconte les motifs plaisants de la fausseté avancée par l'astronome Le Gentil.

Cet homme céleste arrive de ses courses dans l'Inde à l'Isle de France en 1770 avec forces mémoires et beaucoup plus de balles de marchandise. La circonstance n'était pas favorable pour continuer son retour jusqu'en France. Nous avons ordre de retenir tous les bâtiments de retour. En attendant j'accueillis Monsieur Le Gentil comme je devais. Je le priais de n'avoir d'autre table que la mienne et je le comblais de toutes les honnêtetés possibles. Quelques mois après l'arrivée de M. le Gentil à l'Isle de France, il nous arriva la frégate espagnole, *la Vénus* commandée par M. de Cordoue qui venait de Manille et relâchait dans notre port pour s'y rafraîchir. J'étais alors à ma campagne, mourant d'une goutte remontée. Le capitaine Cordoue vint me rendre visite avec son corps d'officiers. Dans la conversation, il me pria instamment de ne point lui donner de passagers de notre île, je le lui promis. Le lendemain arrive Monsieur Le Gentil qui me demande de le faire embarquer sur la frégate espagnole avec son bagage. Je lui fais part de la demande de M. de Cordoue, et je le renvoie à Monsieur le chevalier des Roches qui était au port plus à portée que moi moribond à la campagne, de solliciter M. de Cordoue. M. le Gentil n'obtint rien. Il en conclut dans le temps que c'était ma faute, déclara qu'il s'en vengerait par l'impression et a exécuté sa menace par l'assertion fautive dont vous me parlez, dans son ouvrage nouvellement imprimé au Louvres. Je le défie lui-même de donner d'autres raisons : car avec sa permission il n'a pas vu nos épicerie et ne sait rien de leur succès.

Voilà, mon cher ami, le fait dans toute sa vérité, Monsieur l'abbé Rochon, confrère en astronomie de M. Le Gentil, et témoin de la menace, m'en a prévenu dans le temps et certifiera la chose. Je vous prie d'en faire part à Monsieur le Docteur Guettard dont les réprimandes ne corrigeront pas Monsieur Le Gentil que Dieu bénisse. Ce qui piqua le plus Le Gentil dans le temps, c'est que le gouverneur des Roches fit embarquer un officier sur *la Vénus* malgré la répugnance de M. de Cordoue, donc j'aurais pu le faire embarquer, donc les épicerie ne réussirent pas, voilà les conclusions de la tête bien organisée de M. Le Gentil.

*

Ce 28 juin 1782. Lyon, Pierre Poivre à Jean-Marie Galles

Le sieur Le Gentil est un impudent s'il a osé me soupçonner de lui avoir enlevé des caisses d'histoire naturelle. Je n'ai certainement jamais entendu parler de ses caisses d'histoire naturelle et à quel propos cet homme que je n'avais jamais vu ni connu aurait-il fait débarquer ses caisses chez moi. Quel barbouillon !

*

³ Extrait reproduit (base docu => en 1781)

⁴ Lettres de Pierre Poivre à Jean Marie Galle (base docu=> sans date n°11)

Commentaire sur cette toute petite affaire.

Plus de dix ans se sont écoulés entre les tracas subis par Le Gentil à l'Isle de France et les écrits qui les relatent et les commentent. Cela explique sans doute les quelques erreurs commises par Le Gentil et Poivre dans leurs propos. Il n'est pas interdit également de soupçonner une certaine mauvaise foi de la part des deux protagonistes.

Premier grief de Le Gentil envers Poivre : il n'a rien fait pour faciliter son embarquement pour la France.

Le récit de Le Gentil est cohérent, mais rien n'indique que Poivre ait été pour quelque chose dans le refus des commandants des deux navires de Chine de le prendre à leur bord. En revanche, il est plus probable que Poivre n'ait pas cherché à imposer Le Gentil sur un de ces deux vaisseaux : l'intendant, sans autorité formelle sur des vaisseaux particuliers, jouissait cependant d'un pouvoir de persuasion indéniable, il régnait sur les moyens du port, moyens indispensables aux bâtiments en escale pour se mettre en état de poursuivre leur route. Poivre a presque toujours eu un excellent contact avec les scientifiques qu'il a eu l'occasion d'accueillir à l'Isle de France ; peut-être que l'attitude de Le Gentil, exigeant plutôt que demandant son passage au nom de l'importance de sa mission aura exaspéré Poivre. De plus, on relève l'allusion de Poivre « Cet homme céleste arrive de ses courses dans l'Inde à l'Isle de France en 1770 avec forces mémoires et beaucoup plus de balles de marchandise. » qui laisse entendre que Le Gentil serait apparu à leur premier contact, davantage commerçant que scientifique.

Le compte rendu de Poivre à son ami Galles sur cette affaire est totalement fantaisiste, visiblement les tracas de Le Gentil n'avaient pas laissé beaucoup de traces dans la mémoire d'un intendant confronté chaque jour à bien d'autres soucis. En particulier, à l'époque du retour de *l'Indien* à l'Isle de France, époque où les caisses de Le Gentil auraient peut-être été déposées à l'Intendance, Poivre connaissait très bien Le Gentil, qui avait séjourné plus de six mois dans la colonie.

Deuxième grief de Le Gentil : ses caisses d'histoire naturelle disparues.

Le récit de Le Gentil est pour le moins bancal. Il rapporte au moment d'embarquer sur *l'Indien* : « J'embarquai avec moi toutes mes caisses d'histoire naturelle, au nombre de huit ». Plus tard, quand il est convenu qu'il embarquera sur *l'Astrée*, il écrit : « Don Joseph de Cordoua, avec lequel je dînai le 26 chez M. Estenaur [Steinauer], m'ayant assuré qu'il partait sous deux à trois jours, je fis embarquer la plus grande partie de mes effets le 27 ». Et enfin : « Le 29, après midi, je portai à bord le reste de mes effets, jusqu'à mon lit. ». Voilà, il ne précise pas ce qu'il a fait des huit caisses d'histoire naturelle qui étaient sur *l'Indien*. Tout laisse à penser qu'elles font partie des effets embarqués sur *l'Astrée*, le 27 mars 1771.

A la fin de son récit, quant il traite en particulier de ses caisses, on ne comprend plus bien. Il dit que ces caisses étant entreposées en son absence chez Mme Le Juge, il l'en avait délivrée : « Pour épargner à cette dame respectable les peines que lui aurait données le soin de se charger de faire embarquer toutes ces caisses, j'en chargeai une autre main. » ; et voilà, rien de plus. Cette version est en contradiction avec la précédente où il indique ne s'être pas déchargé du soin de ses caisses mais les avoir fait embarquer sur *l'Indien*. Si vraiment il s'en est déchargé sur « une autre main », c'est à celle-ci qu'il eut fallu demander des comptes.

Mais dira-t-on, l'intendant Maillart a affirmé que les caisses avaient été transportées chez Poivre à leur débarquement de *l'Indien*. Alors ?

Il n'est pas impossible qu'elles aient été déposées dans les bâtiments de l'Intendance, proches du port, mais on ne voit pas pourquoi Poivre se serait chargé de ces caisses alors que leur propriétaire demeurait au Port-Louis : depuis le retour de *l'Indien* le 1^{er} janvier 1771 jusqu'à son départ sur *l'Astrée* le 30 mars, Le Gentil disposait de trois mois pour s'occuper de ses caisses. Il nous semble évident que Maillart qui entretenait des rapports exécrables avec Poivre depuis 1772, se sera fait un vrai plaisir de

décocher un mauvais trait contre son adversaire. Une accusation d'autant plus facile à inventer que Poivre s'était à l'époque impliqué dans une histoire de bagages déchargés de *l'Indien* démâté. Bernardin de Saint Pierre qui était à terre sur l'île Bourbon au moment où *l'Indien* avait dû précipitamment appareiller, avait regagné la France par un autre vaisseau alors que ses bagages s'étaient retrouvés à l'Isle de France ; Poivre avait fait porter ses bagages à la douane puis s'était occupé de les faire transporter au cap de Bonne-Esperance où se trouvait son propriétaire.⁵

Notre conclusion : Le Gentil ne pouvait indéfiniment accuser le mauvais sort de tous ses déboires, il était psychologiquement rassurant de pouvoir charger un être de chair et d'os des maux dont il avait été la victime et sans doute partiellement le responsable par distraction ou négligence.

Quant à Poivre, on comprend qu'il n'ait pas apprécié le soupçon lié à cette histoire de caisses disparues, ni la prise de position contre la culture des épices à l'Isle de France.

*

Sans doute est-ce le mot *barbouillon* qui nous a plu au point de nous arrêter sur cette peccadille. Une recherche grâce au moteur *Google-book* révèle que ce terme est peu utilisé au 18^e siècle. J. J. Rousseau serait, semble-t-il, quasiment le seul écrivain à en user ; il n'est pas impossible que ce soit là que Poivre, fidèle lecteur du Genevois, l'aura trouvé et adopté.

* * *

⁵ Lettre de Poivre à B. de Saint-Pierre (Base docu => 26 janvier 1771)